

L'édito du Maire



Directeur de la publication :
Emile BUCH

**Membres de la commission
information et communication :**

Valérie CHALLON, Marijane
GEISSLER, Michel PLEUCHOT,
Elodie JODAR, Frédéric
MAUGIRON, Henriette
PICCHIONI, Cécile GARNIER,
Xavier MEZERETTE, Perrine
MUGNIER, Peggy MONOY

Joindre la mairie :
04 76 81 05 12
mairie.susville@orange.fr
www.susville.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 10h – 12h
Mardi : 14h – 16h
Mercredi : 10h – 12h
Jeudi : 14h – 16h
Vendredi : 10h - 12h

*Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé en mairie en 660
exemplaires*

Chères habitantes, chers habitants,

Voici une nouvelle année qui commence. La situation sanitaire nous a de nouveau obligé à annuler la cérémonie des vœux. Nous en sommes désolés car il est toujours très appréciable en début d'année de vous rencontrer et d'échanger.

Dans la fenêtre d'accalmie permise avant les fêtes, la tenue de quelques événements comme le « vide ta chambre » et le « marché de Noël » organisés par le Sou des écoles ont été une vraie réussite et nous ont permis de partager de vrais instants de plaisir. Cela nous rappelle l'importance des relations sociales tellement mises à mal ces deux dernières années. Au moment où j'écris ces lignes, j'ai une pensée émue pour Christelle PREUX qui nous a quitté il y a un peu plus d'un an.

Pour 2022, nous devons continuer de faire face à l'épreuve de la pandémie « Covid ». Je vous invite donc à continuer de vous protéger et protéger les autres avec tous les moyens dont nous disposons. C'est pourquoi l'installation du centre de vaccination dans les locaux de l'ancienne école de Nantizon prend tout son sens.

En 2022, nous continuerons sur notre lancée de la rénovation de notre important parc immobilier avec notamment un travail de réflexion entamé pour la rénovation et la sécurisation du chevalement ; Nous continuerons, en collaboration avec la CCM, à soutenir toutes les entreprises, car le développement économique de notre territoire est primordial pour en garantir son bassin d'emploi ; Nous continuerons à soutenir les associations qui œuvrent au quotidien sur la commune ou qui organisent des manifestations plus ponctuelles ; Nous continuerons à travailler sur les projets en cours pour le développement de notre commune et la revitalisation des nombreuses friches minières ; Nous continuerons enfin à nous engager, élus et agents municipaux, dans la bonne marche au quotidien de notre commune et au bien-être général de ses habitants. Pour tout ça, nous continuerons d'appliquer une gestion rigoureuse des finances communales en pesant le poids de toutes nos décisions. En page intérieure, je vous laisserai lire le bilan des réalisations 2021 et les projets 2022.

Cette année est particulière puisqu'elle sera une année d'élections. Vous serez amenés à voter pour les présidentielles les 10 et 24 avril prochains ainsi que pour les législatives les 12 et 19 juin.

A tous, je vous exprime tous mes vœux de santé, d'épanouissement pour cette nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte de nombreux moments de joie.

Une cérémonie des vœux annulée ?

Ne soyez pas déçus, à défaut de projection sur écran du bilan de l'année 2021, voici quelques images pour nous y replonger rapidement avant de nous lancer vers 2022 !

Les travaux réalisés par prestations



Enfouissement réseaux au Peychagnard sous maîtrise d'ouvrage du Territoire d'Energie 38, travaux réalisés par CITEOS



Quelques réalisations communales



Les équipements

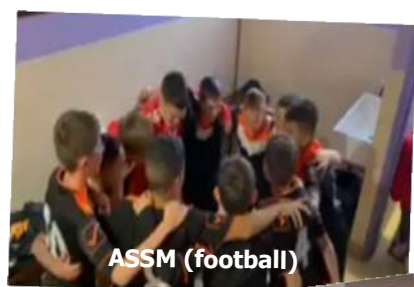


Achat d'un tableau numérique interactif, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs et écrans pour l'école

Poursuite du déploiement du très haut débit en partenariat avec la Communauté de Communes de la Matheysine et le Département



Le dynamisme des associations



Les actions citoyennes



Le dynamisme des entreprises



Les événements



Inauguration
espace Claire CHARLES



Redémarrage du petit
train de La Mure



Marché de Noël
Sou des écoles



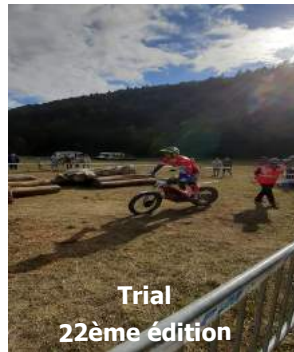
Lancement du
« Club des seniors actifs »



Trail des passerelles
Course du 3ème poste



Remise des médailles du
travail 20 et 30 ans



Trial
22ème édition



Remise des prix
Concours d'illuminations de Noël

Les avancées des grands projets

Centre équestre :
Accord donné au permis de
construire pour sa construction sur
la plate-forme de l'ancienne
centrale



Susville 2 :
Bail emphytéotique signé
en juin
Démarrage des travaux de
terrassement à l'automne
Lancement de la
campagne de financement
participatif le 17 janvier
2022

« Ages et Vie » :
Approbation de la modification
n°1 du PLU le 20 septembre
permettant l'implantation du
projet « Ages et Vie »



Premières esquisses du
futur bâtiment



**Aménagement du secteur du
chevalement :**
Lancement de nombreuses études
sur le site
Premiers résultats très
encourageants
Présentation des plans guides de
l'opération

Félicitations à Marie-Noëlle et Max

Le 10 Décembre 2021 huit récipiendaires ont été décorés de la médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif.

Max CANCADE et Joël CHALLON, les ambassadeurs de cette soirée, ont chaleureusement accueilli les élus du Territoire conviés à cette cérémonie, dans la salle des Fêtes de Pierre-Châtel.

Les différents parcours et engagements ont été retracés, proposant des profils différents mais toujours avec un point commun, celui de l'engagement associatif et du sport mis au service des autres pendant de très nombreuses années.



C'est avec fierté que la Commune de Susville peut se targuer d'avoir deux de ses habitants parmi les médaillés en 2021. Il s'agit de Marie-Noëlle BONNEROT et de Max CANCADE, tous deux médaillés d'argent.

Félicitations à eux et un grand bravo à tous ces bénévoles qui s'emploient à porter haut et loin les valeurs associatives et du sport !

Le parcours de Marie-Noëlle BONNEROT



Marie-Noëlle habite depuis deux ans la Commune, qu'elle apprécie pour sa proximité avec la nature et la montagne. Elle réside sur le Plateau Matheysin depuis 1982.

Le monde associatif l'attire dès son plus jeune âge puisqu'elle y figure en qualité de « cheftaine de Louveteaux ».

Au sein du Club Alpin Français de la Mure, elle révèle des talents d'encadrement et d'organisation décrochant les brevets fédéraux de « Chef de course de ski-alpinisme » puis d'« Initiateur de Randonnée Alpine ».

Elle sera une « monitrice nationale de secourisme » très active sur le territoire.

Elle a aussi été la secrétaire avisée de l'association patrimoniale « Les Amis du Musée Matheysin » durant 10 ans.

Le parcours de Max CANCADE



Nommé instituteur d'abord à Vizille, puis au groupe scolaire du Villaret à compter de 1966. Cette installation va constituer le point de départ d'un parcours associatif, sportif et municipal d'une longévité et d'une densité remarquables.

Passionné par le sport et le ballon ovale, il prend place au sein de l'effectif du prestigieux RCM rugby, où il sera joueur puis dirigeant.

Il est à l'initiative de la relance du « Sou des Écoles » à Susville et participe à la « réanimation » de l'Amicale Laïque de l'école.

Il figure parmi les membres fondateurs de « La Maison Pour Tous », les dirigeants du bureau de l'Amicale Vizilloise des Donneurs de sang » et poursuit sa mission à l'antenne « Matheysine / Valbonnais », est membre puis animateur principal de l'antenne matheysine de l'Université Inter Ages du Dauphiné.

Elu en 1971 conseiller municipal de Susville, il deviendra également adjoint au Maire.

En bref

Dépôt d'un permis de construire par la société NATURAMOLE visant son extension.

A LOUER F4 de 93 m² situé au-dessus de l'école H. MINGARELLI.

Loyer de 551,02 € (dont chauffage et taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Plus d'infos en mairie.

Le Conseil municipal du 07 décembre 2021 a voté la dissolution au 31 décembre 2021 du CCAS pour des raisons de simplification administrative et financière.

La compétence est désormais exercée directement par la commune.

Une commission des affaires sociales a ainsi été créée.

Le Conseil municipal a prolongé pour 2022 l'aide accordée aux bénéficiaires de l'A.P.A. à hauteur de 120 €.

Renseignements en mairie.

A compter du 1er février 2022, mise en œuvre d'un nouveau règlement du temps de travail pour l'ensemble des services municipaux afin de se mettre en conformité avec la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Ouverture du centre de vaccination dans les locaux de l'ancienne école maternelle de Nantizon

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le 17 janvier 2022 un centre de vaccination dans les locaux de l'ancienne école de nantizon.

Ce centre de vaccination a pu voir le jour grâce à la collaboration entre Susville, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Lacs et Montagnes Sud Isère et la Communauté de communes de la Matheysine.

La commune avait déjà proposé ses locaux à l'automne 2021 lors de la fermeture du centre alors situé à La Mure. C'est donc une satisfaction pour la commune et un atout considérable dans la lutte contre le COVID 19 sur notre territoire.

Le centre est ouvert les lundis et jeudis de 16h à 20h et accessible sur RDV via la plateforme « doctolib », au moins jusqu'à la fin mars 2022.



Dépôt d'un permis de construire par la société IMMALDI

Le sujet de la future implantation d'un magasin de la marque ALDI a alimenté de nombreuses conversations au sein du conseil et sur le territoire en général en ce début d'année 2022.

En effet, un permis de construire a été déposé en mairie le 30 décembre 2021 par la société « IMMALDI » pour une implantation future située au niveau des établissements actuels dits « DONATI ».

La commune, par l'article L752-4 du code de commerce, possédait pour ce type de permis de construire, la possibilité de saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale pour avis dans un délai d'un mois après le dépôt. Lors de la séance du 17 janvier puis formellement par délibération le 26 janvier, le Conseil municipal a décidé au vu des différents enjeux mis en balance et débattus (avenir de l'entreprise DONATI, emplois sur la commune...) de ne pas s'emparer de la possibilité de saisir la CDAC.

Il est peut-être nécessaire de rappeler ici que les opérations commerciales entre deux entreprises privées ne relèvent d'aucune compétence communale.

Distribution des colis de fin d'année

Sous la houlette de la 3^{ème} adjointe en charge du CCAS, Marijane GEISSLER, les élus et bénévoles, sont venus du 10 au 20 décembre 2021, dans la joie, apporter à domicile quelques **150 colis de Noël destinés aux personnes âgées de plus de 70 ans**.

Les différents secteurs de la commune ont été couverts par Nathalie Colonel au Villaret Haut et une partie de la route du Chevalement ; Michel Jeannin à Nantizon centre et Chuzins ; José BIURRARENA au Préfroment et Fontveille ; Christine VELIN au Psychagnard et Crey ; Lucie BALMET au Brédent et Pont de la Frange , Sandrine BOSCARO à la Montée des Merlins, Versenat et route du Chevalement.

N'oublions pas Camille BRACHET qui a également été mise à contribution en assurant la liaison avec les personnes en EHPAD ou Long Séjour.

Merci à tous pour votre engagement.

Crue de la Jonche



Le 31 décembre dernier, le cœur n'était pas à la fête pour tous les Susvillois suite à l'importante crue quasi « centennale » de La Jonche.

Nous apportons tout notre soutien aux personnes touchées par cette inondation.



Dématérialisation des documents d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les communes de la Matheysine sont **prêtes à recevoir les demandes d'urbanisme en ligne** via un téléservice dédié et entièrement gratuit.

Les étapes :

- 1° Je me rends sur le site : <https://sve.sirap.fr>
- 2° Je sélectionne ma commune
- 3° Je crée un compte avec une adresse mail
- 4° Je prends connaissance des conditions générales d'utilisation
- 5° Je renseigne le formulaire CERFA correspondant à mon projet
- 6° Je dépose les pièces justificatives
- 7° Je valide ma demande
- 8° Maximum 1 jour ouvré plus tard, je reçois l'accusé d'enregistrement électronique
- 9° Maximum 10 jours ouvrés plus tard, je reçois l'accusé de réception électronique

Les délais d'instruction restent inchangés.

Inscriptions à l'école 2022-2023



Les inscriptions concernent les enfants :

- **nés en 2019** entrant en maternelle
- **nouvellement arrivés** sur Susville

2 démarches obligatoires à accomplir :

- **Pré-Inscription auprès de la Mairie de Susville** (livret de famille et justificatif de domicile)

- **Inscription auprès de M. DAVID, Directeur de l'Ecole de Susville**, sur RDV à compter du 28/02/2022.

Vous pouvez le joindre (le mardi) soit par mail, soit par téléphone au 09 67 09 31 51.

Il faudra vous munir du livret de famille, du carnet de santé et du document d'inscription fourni par la Mairie.

La ville aux mille lumières ???

Pour la première fois à Susville, un concours de maisons illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année a été organisé. À l'initiative des élus de la Mairie, et notamment d'Elodie JODAR et Valérie CHALLON, l'événement a connu une belle participation **avec 8 inscriptions**.

Ce concours d'illuminations avait pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et lumineuse. Il s'agissait également de **récompenser l'investissement et l'implication des Susvillois** dans la décoration de leur façade, balcon ou jardin.

A partir du 21 décembre dernier, le jury composé de 2 élus et de 2 habitants, a sillonné la commune afin d'établir le classement. Des critères précis étaient demandés tel que :

- La **qualité de l'agencement** des illuminations et décorations de Noël (effet d'ensemble),
- Le **sens artistique et l'originalité**
- La **visibilité** de la rue
- Les efforts en matière de **développement durable et économies d'énergie** (ampoules et guirlandes basse consommation).

3 gagnants ont été désignés :

- 1^{er} prix : Mlle MARTIN-ARNAUD Léaline (Impasse du Grand Meney)
- 2^{ème} prix : Mme BOUSCARLE (Villaret Le Haut)
- 3^{ème} prix : M. Grégory MENUJER & M. Sébastien Guyomard (Montée de La gare du Crey)

En ce mois de janvier, les contraintes sanitaires étant encore très présentes, c'est en « petit comité » qu'Emile BUCH, Valérie CHALLON et Elodie JODAR, ont pu remettre aux lauréats leurs prix et les féliciter pour leur implication dans ce concours.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à l'embellissement de la ville durant cette période de fêtes.



Les lauréats entourés de Mesdames CHALLON et JODAR

Rendez-vous est donc donné à tous, en Décembre 2022 pour rendre Susville encore plus lumineuse !



Zoom sur la nouvelle « déléguée départementale de l'Éducation Nationale » rattachée à l'école Hubert MINGARELLI

Madame CARRIER Françoise a pris des fonctions de « déléguée départementale de l'Éducation nationale » (DDEN) attachée aux écoles du Plateau Matheysin en septembre 2021.

Nous avons eu le plaisir de la rencontrer et d'échanger avec elle sur le groupe scolaire lors du premier Conseil d'école en novembre 2021. Elle a sollicité la réalisation d'une visite de l'école, ce qui a été fait le mardi 18 janvier dernier en présence de Jean-François DAVID, Directeur de l'École.

Qu'est-ce qu'un DDEN ?

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont nommés par l'Inspecteur d'Académie. Ce sont des bénévoles partenaires de l'école publique. Ils ont un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques.

Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition sur l'inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement, la sécurité dans et autour de l'école, la surveillance des effectifs, les projets de travaux et d'aménagement, les accueils périscolaires, les transports ou encore la caisse des écoles.

Ils sont donc de véritables partenaires de l'école publique qui s'associent à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif : l'intérêt des élèves.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une grande réussite dans ces nouvelles fonctions.



Madame CARRIER, DDEN, entourée de Messieurs BUCH et DAVID.

Ça s'est passé à l'école

Équipement numérique

Les élèves ont pu voir début décembre l'arrivée d'un nouveau tableau interactif numérique dans la classe de Catherine ainsi qu'un vidéoprojecteur dans la classe de Céline. Deux ordinateurs portables pour les enseignantes ont également été achetés.

De nouveaux investissements devraient avoir lieu en 2022, cela toujours avec le soutien du plan de relance de l'Etat pour l'équipement numérique des écoles.



Une nouvelle intervenante musicale

Madame MAINDRON ayant décidé, pour des raisons personnelles, d'arrêter ses interventions à l'école, la commune a signé une nouvelle convention avec Angéline MERE pour la poursuite d'un enseignement musical professionnel de qualité pour les élèves.

Merci à Christiane pour les années passées à Susville et bienvenue à Angéline dans l'équipe !

Un nouveau terrain de sport

Une convention d'utilisation a été passée avec la Communauté de communes de la Matheysine pour l'utilisation du terrain de sport situé au siège de la CCM par les élèves susvillois.

Un équipement de qualité qui sera utilisé comme tel par les enseignants et Vincent, notre éducateur sportif.

Merci à la CCM pour cet accord !

Succès pour les manifestations du sou des écoles

Le Sou des écoles de Susville a organisé les 14 novembre et 5 décembre 2021, deux manifestations qui ont rencontré un franc succès : le « vide ta chambre » et le « marché de Noël ».

Bravo aux parents bénévoles pour la qualité de ces manifestations qui grâce à l'argent récolté permettent aux enseignants de monter de supers projets pour les élèves.



L'équipe du Sou
sdesusville@gmail.com



Sport boules : Mise à l'honneur de Benjamin SAUZE

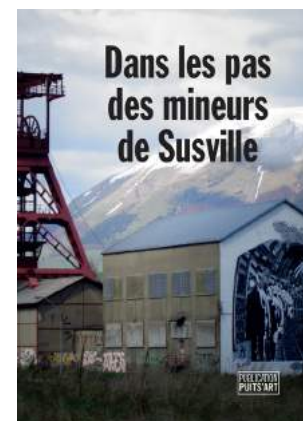
Une cérémonie a été organisée au bouldrome par la Commune en présence de plusieurs conseillers Susvillois et d'élus du territoire.

Cela était l'occasion de mettre à l'honneur, le jeune sportif Benjamin SAUZE, médaillé de bronze aux championnats du monde de boules en tir de précision U18. En effet, la commune avait permis l'ouverture du bouldrome pour lui permettre de poursuivre son entraînement.

Un chèque cadeau valable chez Intersport lui a été remis par la commune.



Nouvelles publications chez Puits'Art



Deux nouvelles publications en ce début d'année pour Puits'Art.

L'ouvrage « Madame BARNOLA » (240 pages) est disponible à Puits'art et dans les librairies de La Mure (20 €).

Le carnet « Dans les pas des mineurs de Susville » (16 pages) qui retrace la balade du même nom est disponible auprès de Puits Art (4 €).



La Maison Pour Tous au rythme des saisons et des nouveaux projets

La MPT propose depuis janvier 2022, des activités enfants, ados et adultes par cycles. Un engagement d'une durée de 6 à 8 séances, un tarif en adéquation. De quoi profiter sans s'engager... L'information devrait être diffusée dans les prochains jours dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants.

L'hiver est le temps de chausser les skis. Le cycle ski des mercredis a donc démarré en janvier pour une durée de 6 séances. Ce groupe de 14 enfants encadrés par des animateurs diplômés et moniteur de ski sillonne les pistes enneigées et ensoleillées de l'Alpe du Grand Serre.

En parallèle, la MPT maintient ses services envers les enfants :

- Des mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans
- De l'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés du CP au CM2
- Un programme d'animation pour chaque période de vacances scolaires.



Sorties ski des mercredis



Pour les vacances de Février, la MPT propose une semaine autour de la découverte de sports et la deuxième sera consacrée à la cuisine. Pour chaque thématique, des intervenants professionnels sont choisis afin de proposer aux enfants des loisirs de qualité.

Aujourd'hui, la Maison Pour Tous se penche déjà sur la programmation de loisirs des vacances d'Avril et de l'Été et bien sur la saison 2022-2023...



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

04-76-81-10-73

ou mpt.susville@outlook.fr

Etat civil

Naissances

Adélaïde BURLET le 15 novembre 2021

Chloé BILICI le 22 novembre 2021

Eloi CHERRIER le 23 novembre 2021

Logan TOURBIER le 24 novembre 2021

Décès

Andrée GASPARINI le 13 décembre 2021

Jean-Jacques ROVIRA le 20 janvier 2022

Marie Ange Nicole EDOUARD le 20 janvier 2022

Recensement militaire



Les jeunes filles et jeunes hommes nés en **janvier – février – mars 2006** devront se faire recenser en se présentant à la mairie avec la carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile, à partir de la date anniversaire et **avant le 30 avril 2022**.

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs

Parole aux Conseillers de la majorité

En ce début d'année, l'équipe de la majorité vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé, cette expression prend tout son sens avec la pandémie qui ne cesse d'évoluer depuis 2 ans et qui a fini par impacter profondément nos vies. Aussi, que cette année 2022, renforce notre élan de solidarité et de bienveillance, il y aura forcément des jours meilleurs !

Un merci particulier et chaleureux à l'ensemble des services municipaux qui s'adaptent et travaillent avec une grande réactivité face à ce contexte compliqué.

La majorité, à l'aube de cette nouvelle année, se réjouit de la réussite du **groupe scolaire Hubert Mingarelli**, projet mis en place lors du précédent mandat, auquel il a fallu apporter un soin particulier concernant la sécurisation et les aménagements aux abords de l'école pour la tranquillité de tous.

La jeunesse, accueillie largement par la MPT, **les associations sportives et culturelles ont tout notre soutien !** A cet effet, 2021 a vu naître **l'Espace associatif Claire Charles** qui permet de répondre aux nombreuses demandes de location de salles.

La protection de la population et la santé font aussi partie de nos axes de travail. L'ouverture du centre de vaccination dans l'ancienne école de Nantizon le 17/01 en partenariat avec la CPTS et la Communauté de Communes répond à nos priorités et à une demande importante.

Notre attention se porte aussi au quotidien **sur la bonne santé de nos entreprises locales** et au soutien d'initiatives individuelles.

Côté projet, nous nous réjouissons des premiers coups de pioche pour la centrale photovoltaïque Susville 2 ! Côté communication, après la création **de notre page facebook**, nous sommes fiers de la mise en ligne du **site internet**.

Enfin, merci à **la population susvilloise**, vos actions contribuent à l'effort collectif, **merci de votre engagement car ensemble, on va plus loin!**

Pas facile à résumer tout ce que nous souhaiterions vous dire... Saviez-vous chers lecteurs, que pour cet article de "libres expressions" nous sommes limités à 1500 caractères ?

Les élus de la majorité

Parole aux Conseillers de l'opposition

Chers Susvillois et Susvilloises,

Cette année encore, c'est à travers ces quelques lignes que nous souhaitons vous apporter un message d'espoir malgré les difficultés que nous connaissons avec la pandémie. Nous vous souhaitons pour 2022 une très belle année remplie de sérénité, de solidarité, de moments partagés et de bonheur retrouvés.

2021 a été l'année de l'adaptabilité, de la flexibilité, de l'inventivité et nous saluons l'engagement de chacun d'entre vous, personnels communaux, enseignants, commerçants, artisans, entreprises, associations, citoyens qui participez à la vie de notre commune.

Si cette crise nous oblige à avancer à son rythme, elle montre aussi notre détermination à conduire nos ambitions, à réaliser nos projets, sans jamais baisser les bras.

C'est pourquoi, en tant que vice-président de la communauté de commune de la Matheysine, je proposerai des projets, pour faire de notre territoire un lieu toujours plus durable, solidaire, conviviale, pour qu'un nouvel art de vivre s'installe en Matheysine et à Susville.

Nous avons une pensée particulière pour les professionnels de santé, le personnel de la CCM du centre de vaccination qui assure une prise en charge performante.

Prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt dans notre prochain journal d'informations.

Frédéric Maugiron

Contact : f.maugiron@ccmatheysine.fr